

Cafés du SCoT

Synthèse des contributions

Phase Diagnostic

Dans le cadre de l'élaboration du **Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)** de la Communauté de l'Agglomération Rouen-Elbeuf-Austreberthe (CREA) un important processus de concertation publique a été lancé. Dans un premier temps, **sept cafés du SCoT** ont été organisés dans différentes communes du territoire.

Mardi 6 septembre à Mont-Saint-Aignan (**secteur du Plateau Nord**)

Vendredi 9 septembre à Maromme (**secteur de la Vallée du Cailly**)

Mardi 13 septembre à Rouen (**secteur de Rouen**)

Mercredi 14 septembre à Elbeuf (**secteur d' Elbeuf**)

Lundi 19 septembre à Sotteville-lès-Rouen (**secteur de la Rive Gauche**)

Lundi 26 septembre à Duclair (**secteur de Seine-Austreberthe**)

Mercredi 28 septembre à Saint-Léger-du-bourg-Denis (**secteur des Plateaux Est**)



- 7 Cafés du SCoT pour échanger sur le diagnostic ;
- 250 participants, 88% de satisfaction sur les questionnaires retournés ;
- 3 thématiques de réflexion : Mixité/Solidarité, Proximité/Mobilité, Croissance/Développement.

+ Mixité / Solidarité

Un territoire peut-il être solidaire sans être mixte ? Comment s'organise la solidarité territoriale, la mixité sociale, intergénérationnelle...?



“ Le lien entre mixité et mobilité a été établi : la mixité passe par une meilleure mobilité, par des transports en commun accessibles et efficaces sur l'ensemble de la CREA. ”

La mixité et la solidarité pâtissent des coupures territoriales que connaît la CREA.

Entre les deux rives de la Seine, la fracture, fruit de l'histoire du territoire, est à la fois sociale et culturelle. La rive sud apparaît comme un territoire stigmatisé et délaissé.

Entre zones urbaines et zones rurales, la coupure est essentiellement identitaire. Les « ruraux » se sentent exclus et délaissés parfois.

La perte de lien social est redoutée. Pour éviter cela, il semble essentiel de créer des espaces de rencontre, soutenir le tissu associatif local, maintenir les équipements publics, organiser le covoiturage, etc. L'école, notamment, apparaît comme un vecteur essentiel pour le maintien de la solidarité.

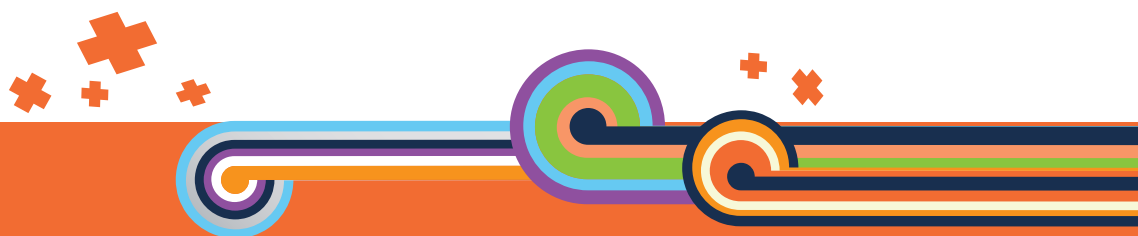


La mixité est abordée sous l'angle social, fonctionnel et intergénérationnel.

Pour beaucoup, la problématique de la mixité passe par une meilleure maîtrise de la politique foncière, harmonisée entre les communes. L'objectif doit être de permettre un parcours résidentiel complet à l'ensemble des ménages par une mixité des typologies et des prix. L'aide au premier logement apparaît également comme une nécessité pour maintenir les jeunes actifs sur le territoire de la CREA. La mixité aujourd'hui doit se faire à une échelle fine afin d'éviter les phénomènes de ghettoïsation.

Le vieillissement de la population préoccupe l'ensemble de la population. Veiller à développer une mixité intergénérationnelle, concilier les rythmes de vie différents des jeunes et des personnes âgées, autant d'orientations qui doivent peser dans ce projet d'avenir.

Enfin, la mixité fonctionnelle crée de la proximité. L'insuffisance en commerces de proximité est soulignée. Il est d'autant plus nécessaire de favoriser leur implantation que les transports en commun sont parfois peu accessibles. Néanmoins, la proximité ne doit pas être trop grande entre les zones de vie et les activités, notamment industrielles du fait des nuisances qu'elles créent.



+ Proximité / Mobilité

Faut-il privilégier la proximité des différentes fonctions urbaines ou bien améliorer en priorité la mobilité ?



Le territoire de l'agglomération connaît de nombreuses difficultés en termes de déplacements sur les 10 dernières années même si l'augmentation de l'offre et de l'utilisation en transports en commun est considérée comme positive.

La principale amélioration attendue porte sur le maillage du réseau. Celui-ci doit dépasser l'organisation centralisée sur Rouen et proposer davantage de liaisons entre les périphéries.

La fracture territoriale est soulignée entre les deux rives par le manque de franchissements de la Seine.

Les insuffisances du réseau de transport en commun expliquent la domination de la voiture dans les moyens de déplacements. Ceux-ci ne sont pas suffisamment compétitifs notamment du point de vue des temps de trajet. Des efforts sont attendus en matière de cadencement et d'amplitude des horaires dans la journée. L'intermodalité est largement insuffisante. La création de parkings de délestage en périphérie accessibles par d'autres moyens de transport est plébiscitée, de même que la possibilité de transporter son vélo dans les transports en commun. Ces derniers ne sont pas suffisamment accessibles aux personnes à mobilité réduite et aux personnes âgées. Un nouveau plan de déplacements urbain est attendu.

"De manière générale, une meilleure mobilité créera de fait de la proximité et sera le gage de l'attractivité du territoire."



Pour la proximité, les zones d'emploi et d'activités apparaissent trop éloignées des zones d'habitat entraînant toujours plus de déplacements. Face au vieillissement de la population et à la précarité énergétique, la proximité doit être renforcée. Celle-ci passe par le maintien des services publics, des équipements et des commerces de proximité.

Des solutions précises ont émergé au fil des rencontres :

- Le transport par câble et le tram-train, plus adaptés à la topographie du territoire ;
- Une intensification de Téo'r et une amélioration de Filo'r (notamment dans la gestion des retours) ;
- Une valorisation du potentiel fluvial et ferroviaire ;
- Une mise en cohérence des différentes autorités organisatrices des transports sur le territoire ;
- Une tarification simplifiée et unique à l'image de ce qui se fait dans d'autres agglomérations ;
- Un schéma des déplacements doux pour améliorer les réseaux cyclistes et les cheminements piétons trop discontinus, peu sûrs et mal signalés pour le moment.
- Il est également précisé que l'investissement de la CREA (doublement des rames du métrobus...) devrait permettre de fluidifier le trafic aux heures de pointe.

Plus localement, les demandes ont porté sur le contournement est et la création d'itinéraires dédiés aux poids lourds.



+ Croissance / Développement

Quelle analyse porter sur le développement du territoire ces dernières années et quel sens lui donner pour celles à venir ?



“La CREA est perçue comme une agglomération récente qui accueille des pôles aussi bien ruraux que péri-urbains, entre lesquels il n’y a pas forcément de lien. Le territoire manque de cohérence. La coupure entre la rive droite et la rive gauche et le sentiment de délaissement des zones rurales apparaissent comme des obstacles à son unité et son attractivité. Une mutualisation des moyens et des équipements est de fait fortement attendue. Le territoire doit trouver sa personnalité et son identité pour s’affirmer, se valoriser et se développer.”



Le développement doit permettre de maîtriser l'urbanisation.

Une croissance raisonnée et raisonnable doit permettre de freiner le phénomène inquiétant de périurbanisation qui menace le territoire. Face à cette tendance, la nécessaire adaptation des logements a été soulignée (proposer davantage de petits logements, dans les centres urbains...). Une politique de maîtrise du foncier, considérée comme un levier d'attractivité à plusieurs titres, doit être instaurée sur la CREA. Elle doit permettre de proposer aux jeunes des logements accessibles afin de les maintenir sur le territoire, de préserver et de mettre en valeur le patrimoine naturel et historique qui constitue un potentiel stratégique pour son rayonnement. Ainsi, en privilégiant le renouvellement urbain, la reconversion des friches industrielles et l'urbanisation des dents creuses, la croissance et le développement ne se feront pas au détriment des espaces naturels et agricoles.

Cette nouvelle politique doit permettre de maintenir un cadre de vie de qualité, considérée comme la clé de l'attractivité pouvant attirer entreprises et actifs. L'emploi est au cœur de la question du développement du territoire. Parmi les secteurs économiques d'avenir, les rencontres confirment le diagnostic du SCoT : maintenir l'agriculture, développer le maraîchage et les circuits courts, encourager les mutations industrielles, développer le tourisme (éco-tourisme notamment, valorisation de la Seine et du patrimoine industriel), s'engager dans la révolution des services. Par ailleurs, il est nécessaire de favoriser les liens entre les centres de formation et les entreprises. La valorisation du transport fluvial et ferroviaire peut contribuer à la croissance en attirant de nouvelles activités et entreprises.

Les avis sont partagés quant au positionnement de l'agglomération par rapport aux pôles voisins. Pour certains, l'axe Paris-Seine doit être privilégié. La plupart souhaiteraient que les liens avec la Seine Maritime et la Picardie soient davantage encouragés, afin d'éviter que la CREA soit une cité-dortoir pour Paris.

La croissance doit se construire avec les territoires voisins et en cohérence sur l'ensemble du territoire de l'agglomération. Des attentes ont ainsi été exprimées pour que la CREA mette en place une stratégie de développement cohérente au plus près des préoccupations des habitants.





La concertation continue !

S'informer

Une exposition dédiée au projet et un site internet :

www.la-crea.fr/la-crea-demain-2030

S'exprimer

Des rencontres publiques (Cafés du SCoT et réunions publiques), des registres d'expression disponibles au siège de la CREA et dans les pôles de proximité et une adresse mail :

scot@la-crea.fr